

Habitation—Loi

financiers. Mais pour celui qui veut acquérir une maison unifamiliale, je dis que c'est complètement insuffisant.

Toutefois, je souhaite que les membres du comité prennent bonne note de toutes les remarques que j'ai faites en faveur de la maison unifamiliale, et apportent les modifications nécessaires pour que ce bill devienne plus social. Nous souhaitons aussi que le comité étudie sérieusement la réduction des taux d'intérêt en faveur des jeunes ménages désireux de posséder leur maison.

Voilà les raisons qui nous font accepter que ce projet de loi franchisse l'étape de la 2^e lecture afin d'être déféré au comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales. Nous demandons à la Société centrale d'hypothèques et de logement, qui est une société de l'État, de donner l'exemple aux banques ainsi qu'à tous les autres prêteurs privés en décrétant un taux minimal d'intérêt pour des prêts hypothécaires, à tous ceux dont le revenu est inférieur à \$15,000 par année. Nous souhaitons enfin que tous les nouveaux propriétaires de maisons unifamiliales puissent déduire de leurs impôts les intérêts payés, les taxes municipales et scolaires, une dépréciation d'au moins 10 p. 100 et l'entretien. Nous ne faisons ainsi que demander les mêmes faveurs que le gouvernement a toujours accordées aux importants constructeurs de maisons à logements.

Enfin, nous souhaitons que l'aide apportée aux municipalités soit une subvention directe sur le capital investi et que les municipalités puissent un jour emprunter à la Banque nationale à des taux administratifs au lieu de toujours faire affaire avec les banques commerciales qui sont, en réalité, des banques de l'entreprise privée. Ainsi, l'aide gouvernementale aux municipalités cesserait d'être une autre occasion pour leur permettre de s'endetter davantage.

Ce n'est pas tout, madame le président, de lancer de nouveaux millions dans le domaine de l'habitation. Ce n'est pas tout de dire: Eh bien, on va voter 100, 200 ou 300 millions de dollars pour l'habitation. L'important, c'est de savoir à qui ces millions vont profiter. C'est ce que nous saurons probablement, à l'étape de la troisième lecture, quand ce bill aura été étudié par le comité afin de recevoir les modifications qui le rendront certainement plus acceptable à la population en général et à ceux qui ont réellement besoin d'un foyer actuellement.

On dit aujourd'hui: On va encourager les gros constructeurs, ou même les multinationales, à bâtir des foyers. Ce que les gens désirent, ce n'est pas d'être locataires, mais de devenir propriétaires. Tel est l'idéal d'un ménage. Ce n'est pas encore par ce bill-là qu'on satisfera à ce désir, au plus grand des désirs. Voilà pourquoi je souhaite que des amendements soient apportés au bill. Pour le moment, nous permettrons tout simplement au bill de franchir l'étape de la deuxième lecture.

[Traduction]

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur l'Orateur, ce n'est pas la première fois cette année que nous avons l'occasion de débattre l'importante question de l'habitation. Je suis toujours étonné de voir combien souvent on peut aborder cette importante question et pourtant faire bien peu de choses. Si nous jetions un coup d'oeil autour de nous cet après-midi, nous pourrions sans doute obtenir réponse à cette question. Le ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Danson) n'est pas ici. Je ne sais pas où il peut se trouver. Je vois que le président de la Société centrale d'hypothèques et de logement...

M. Blais: Le ministre est à Vancouver.

M. Oberle: Oh, il fait campagne à Vancouver. C'est une bien noble entreprise.

M. Blais: Madame l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Danson) est à Vancouver pour s'occuper de la Conférence sur l'Habitat, qui fait partie de ses responsabilités ministérielles.

M. Oberle: S'il est une chose dont il faille s'occuper, c'est bien la Conférence sur l'Habitat. Je souhaite bonne chance au ministre dans ses entretiens avec le maire et les hauts fonctionnaires de Vancouver. Il les informera peut-être des intentions du gouvernement à propos de cette conférence, parce qu'il existe dans cette ville, de même que dans bien d'autres localités de l'Ouest, beaucoup de confusion sur les intentions du ministre.

Il n'est peut-être pas juste de signaler l'absence du ministre cet après-midi. Mais il n'est pas le seul absent, le président de la Société centrale d'hypothèques et de logements et le sous-ministre des Affaires urbaines le sont également. Je crois savoir que ce dernier se trouve aux États-Unis dans une localité appelée Key Biscayne pour visiter des immeubles en copropriété et en étudier l'administration. Je suis persuadé que cela contribuera beaucoup à atténuer la crise du logement au Canada. Le problème du logement au Canada a également une autre cause, c'est la rareté des communications entre le ministre et le sous-ministre. Même si un message émanait du ministre ou de son secrétaire parlementaire, je doute fort qu'il parvienne jamais au bureau du tout-puissant président de la Société.

● (1610)

En février dernier, il y a eu un débat sur cette question au cours duquel on a avancé des propositions intéressantes et des plus constructives que l'on aurait pu inclure dans le bill dont la Chambre est saisie. La seule chose positive que j'ai entendue dans le débat d'aujourd'hui a été prononcée par le député libéral de l'arrière-ban qui a pris la parole un peu plus tôt et qui, comme je l'ai fait moi-même à plusieurs reprises, a dénoncé les véritables responsables du problème actuel du logement au Canada, c'est-à-dire les institutions financières et les grands promoteurs immobiliers urbains qui s'arrogent la plus grosse part du gâteau et dirigent les programmes de logement du pays.

M. Nystrom: Ce sont les amis des conservateurs.

M. Oberle: Ils sont plutôt du côté des néo-démocrates. Le parti néo-démocrate n'a pas toujours soutenu le gouvernement à la Chambre. On aurait pu croire que le ministre et ses représentants auraient reconnu un jour ou l'autre la validité de certaines de ces propositions et les auraient appliquées.

Plutôt que de ressasser les propositions faites au cours du dernier débat sur le logement, j'aimerais plutôt dire quelques mots sur les raisons qui empêchent le ministre responsable et son ministère de trouver des solutions plus positives. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'il n'y a rien de bon dans le bill, qu'on me comprenne bien. Au contraire, certaines propositions du bill C-77 sont très valables: les articles 6 à 11, par exemple, qui prévoient une aide du gouvernement fédéral aux provinces et aux municipalités pour l'installation des services d'égouts et d'eau potable. Cette aide existait déjà mais on lui donne ici un peu plus d'ampleur. Les membres de l'opposition réclament cette mesure depuis des années. Elle devrait permettre aux municipalités d'avoir recours aux prêts de la SCHL pour les installations nécessaires au traitement des eaux d'égouts et autres travaux que les petits villages ruraux du